

Bilan de la campagne 2016 des MAE C Moule perlière et Ramade

MAITRE D'OUVRAGE CONCERNE : Limousin Nature Environnement et Chambre d'Agriculture de la Creuse



FICHE ACTION : B.1.1

DESRIPTIF :

De manière générale, les mesures agro-environnementales climatiques (MAE C) contribuent, à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans les systèmes d'exploitation agricole. L'agriculteur qui s'engage dans cette démarche doit respecter un cahier des charges sur 5 années.

Un diagnostic des parcelles est préalablement réalisé par l'animateur de la MAE. Sur le territoire du Chavanon, deux périmètres MAE C ont été proposés et portés par deux structures, dans le cadre du PAE C du PNR de Millevaches :

- Une MAE C à enjeux eau sur le sous-bassin versant de la Ramade, animée par le Chambre d'agriculture de la Creuse
- Une MAE C à enjeux biodiversité Moule perlière sur le Ruisseau de la Méouzette, animée par Limousin Nature Environnement

Le bilan est donc réalisé pour chacun de ces deux sites :

1. MAE C à enjeux biodiversité Moule perlière sur le Ruisseau de la Méouzette (LNE)

Pour la campagne 2016, LNE a envoyé un courrier à 24 exploitants les informant de l'existence de cette MAE C qui concerne au moins une partie des parcelles de leurs exploitations. Suite à cet envoi, LNE a reçu 9 réponses permettant ainsi d'organiser en mars et avril des rencontres avec chaque agriculteur potentiellement intéressé.

Au final, **5 exploitants** ont décidé de contractualiser des MAE C, pour un total de près de **50 ha**. Une seule mesure a été engagée : celle qui réunit les engagements unitaires herbe03 et herbe04 (rémunération de **97€/ha/an**).

Pour rappel, voici le contenu des deux engagements unitaires retenus :

HERBE 03 : Absence totale de fertilisation minérale et organique azotée sur prairies et habitats remarquables

- Absence totale d'apport de fertilisants azotés minéraux et organiques (y compris compost et hors apports éventuels par pâturage)

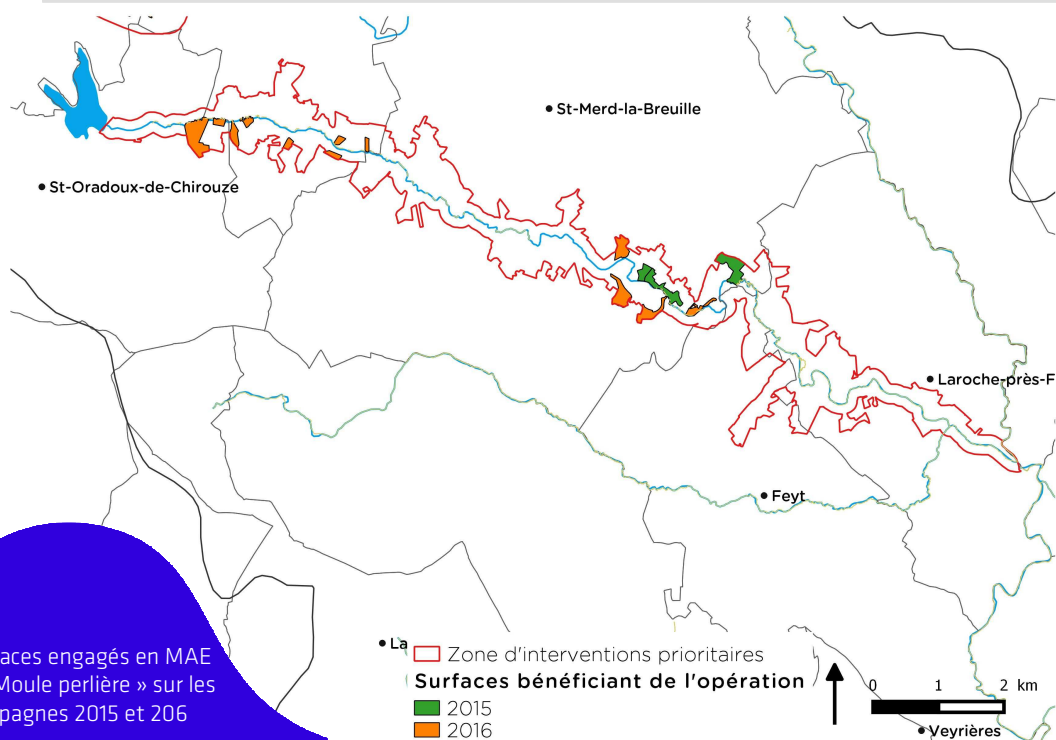
Bilan de la campagne 2016 des MAE C Moule perlière et Ramade

- Enregistrement des interventions dans le formulaire de suivi (voir avec l'animateur agroenvironnemental)
- Absence d'apports magnésiens, de chaux, de produits phytosanitaires et de fertilisation P et K
- Interdiction du retournement des surfaces engagées

HERBE 04 : Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes

- Respect du chargement maximal moyen annuel à la parcelle: 0,7 UGB/ha
- En cas de fauche ou de gyrobroyage, respect de la période d'interdiction du 15 avril au 1er juillet.
- Enregistrement des interventions dans le formulaire de suivi (voir avec l'animateur agroenvironnemental)
- Non retournement des surfaces engagées
- Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires sur les surfaces engagées, sauf traitements localisés

Certains exploitants étant concernés par les deux MAEC, la chambre d'agriculture 23 a réalisé les diagnostics pour deux exploitants.



Surfaces engagés en MAE C « Moule perlière » sur les campagnes 2015 et 2016

Source : PNRML, 2016

Bilan de la campagne 2016 des MAE C Moule perlière et Ramade

LOCALISATION : Rau de la Méouzette

REALISATION :

		2015	2016	2017	2018	2019
Etat d'avancement		Terminé	Terminé	Prévu		
Engagement	Surface prévisionnelle	50 ha	50 ha			
	Surface engagée	21 ha	49 ha			
	Montant prévisionnel (sur 5 ans)	37 500 €	24 253 €			
	Montant réel (sur 5 ans)	10 185 €	23 765 €			
	Taux de réalisation	28%	98%			
Animation	Montant prévisionnel	5050 €	5050 €			
	Montant prévisionnel	5050 €	5050 €			
	Taux de réalisation	100 %	100%			
TOTAL	Montant (réalisé)	15 235 €	28 815 €			
	Total Aides AEAG 25%	3 809 €	7 204 €			
	Total Aides Europe 75%	11 426 €	21 611 €			

2. MAE C à enjeux eau sur le bassin versant de la Ramade (CA23)

Pour la campagne 2016, la Chambre d'agriculture de la Creuse avait initialement prévu 11 diagnostics dans la programmation du PAE C. En réalité, **8 diagnostics** ont été réalisés et seulement **7 permettront d'engager des MAE** cette année. La surface totale engagée est de **160 ha**.

Plus particulièrement, 4 agriculteurs ont engagé la mesure à plan de gestion (engagement **herbe 13**), les autres exploitants agricoles ont choisi des mesures visant à réduire le chargement en période hivernale (**herbe 11**) ou ajuster la pression de pâturage sur certaines périodes (**herbe 04**).

Plusieurs plans de gestion mettent en évidence la nécessité de coupler cette aide à des mesures permettant de résorber des points noirs (aménagement d'abreuvoirs, de passages à gué, mise en défens des berges, restauration ou entretien de la ripisylve, etc.). Un accompagnement technique sera proposé à ces agriculteurs afin de trouver la solution la plus efficace pour le milieu et la mieux adaptée aux pratiques de l'exploitant. Deux dispositifs pourront venir se compléter suivant les cas : la mesure 441 et les programmes d'actions des collectivités concernés.

Pour rappel, voici le contenu des trois engagements unitaires retenus :

HERBE_04 : cf. voir dans engagements unitaires MAE C Méouzette

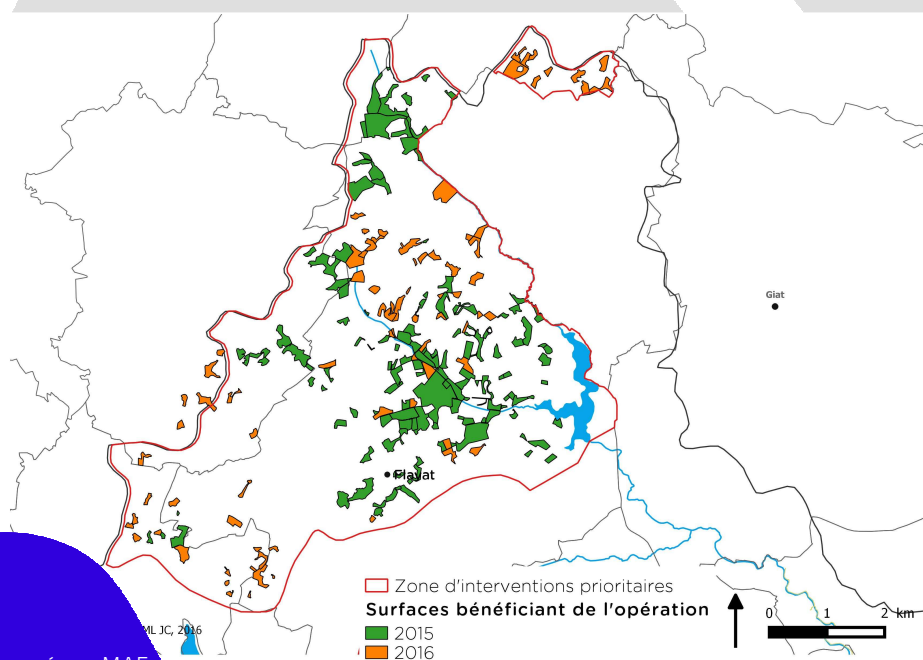
Bilan de la campagne 2016 des MAE C Moule perlière et Ramade

HERBE_11 : Absence de pâturage et de fauche en période hivernale sur prairies et habitats remarquables humides

- Absence de pâturage et de fauche du 15 novembre au 15 février
- Enregistrement des interventions dans le formulaire de suivi (voir avec l'animateur agroenvironnemental) sur chacun des éléments engagés
- Non retournement des surfaces engagées
- Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires sur les surfaces engagées, sauf traitements localisés

HERBE_13 : Gestion des milieux humides

- Mise en œuvre du plan de gestion



Surfaces engagés en MAE
C « eau Ramade » sur les
campagnes 2015 et 2016

Source : PNRML, 2016

Bilan de la campagne 2016 des MAE C Moule perlière et Ramade

LOCALISATION : Sous-bassin versant de la Ramade

REALISATION :

		2015	2016	2017	2018	2019
Etat d'avancement		Terminé	Terminé	Prévu		
Engagement	Surface prévisionnelle	300 ha	400 ha			
	Surface engagée	360 ha	160 ha			
	Montant prévisionnel (sur 5 ans)	225 000 €	280 861 €			
	Montant réel (sur 5 ans)	216 000 €	74 110 €			
	Taux de réalisation	96 %	26 %			
Animation	Montant prévisionnel	5000 €	5000 €			
	Montant prévisionnel	5000 €	5000 €			
	Taux de réalisation	100 %	100%			
TOTAL	Montant (réalisé)	221 000 €	79 110 €			
	Total Aides AEAG 25%	55 250 €	19 778 €			
	Total Aides Europe 75%	165 750 €	59 332 €			

REMARQUE :

SOUTIEN FINANCIER :



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL